



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/RES/980 (1995)
21 mars 1995

RÉSOLUTION 980 (1995)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 3510e séance,
le 22 mars 1995

Le Conseil de sécurité,

Notant avec regret la démission du juge sir Robert Yewdall Jennings, qui prendra effet le 10 juillet 1995,

Notant en outre que, de ce fait, un siège deviendra vacant à la Cour internationale de Justice et qu'il faudra le pourvoir pour le reste du mandat du juge sir Robert Yewdall Jennings, conformément aux dispositions du Statut de la Cour,

Notant que, conformément à l'Article 14 du Statut, la date de l'élection doit être fixée par le Conseil de sécurité,

Décide que l'élection pour pourvoir le siège devenu vacant aura lieu à une séance du Conseil de sécurité qui se tiendra le 12 juillet 1995 et à une séance de l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session.
